Consécration de l'église prieurale St-Martial à Ruffec-le-Château

Publié le 11 septembre 2010 3 minutes

L'église prieurale Saint-Martial de Ruffec au noviciat des Soeurs de la FSPX



Le 11 septembre 2010 a eu lieu à Ruffec-le-Château la consécration de l'église prieurale du noviciat de langue française des sœurs de la Fraternité Saint Pie X par S.E. Mgr Bernard Tissier de Mallerais, en présence d'une trentaine de prêtres et séminaristes de la FSSPX et de communautés amies, de plus de soixante-dix sœurs de la Fraternité venues des maisons de France, de Suisse et de Belgique, et de nombreuses religieuses de communautés amies.

Préparation et veillée des reliques

















L'évêque signe le procès-verbal, enveloppe les reliques et appose son sceau. Préparation de l'eau grégorienne : le sel, le vin et les cendres sont incorporés à l'eau grégorienne. La veillée des reliques, qui sont portées sur l'autel réservé à cet effet, commence.

Les cérémonies ont débuté vendredi 10 septembre au soir par la « veillée des reliques » au cours de laquelle le pontife a préparé les reliques, l'eau grégorienne, les croix et l'encens.

Cérémonie de consécration de l'église















Les communautés amies sont bien représentées.

Aspersion extérieure et intérieure des murs et du sol.

La dédicace : le pontife trace de sa crosse les lettres de l'alphabet grec sur une des branches de la croix de cendres, puis les lettres de l'alphabet latin sur l'autre branche)

La consécration de l'église comporte tout d'abord la lustration et la dédicace. Elle débute par l'aspersion des murs extérieurs, puis l'entrée dans l'église au chant des litanies des saints, l'aspersion intérieure des murs et du sol, la lustration de l'autel, la prise de possession et la dédicace.









La deuxième partie de la cérémonie est la déposition des reliques qui ont été préparées la veille. La procession sort de l'église par une petite porte et rentre par la nef centrale. Les reliques sont scellées dans l'autel.











La troisième partie de la cérémonie est la consécration de l'église et de l'autel. Le pontife longe les murs de l'église et s'arrête devant chaque croix tracée dans le mur et fait une onction de Saint-Chrême sur chacune d'elles

.Il fait de même sur l'autel. Il forme ensuite sur l'autel cinq croix d'encens et pose sur chacune d'elles une croix faite de petits cierges dont il allume les mèches pour que l'encens se consume. La consécration étant terminée, le pontife ressort en procession. L'autel va être orné de sa croix, des vases, des chandeliers et des fleurs.

Messe et sermon









La messe pontificale solennelle commence alors. Dans son sermon émouvant, Mgr Tissier retrace l'histoire de cette église, abandonnée déjà avant la révolution, transformée en grange à foin, amputée d'une partie de son transept, mais qui a pu être acquise par la Fraternité, rendue au vrai culte et magnifiquement restaurée grâce aux généreux donateurs, et qui, par chance, n'a jamais connu le nouvelle messe

! « Prions le seigneur pour qu'il veille à ce que cette église ne soit pas à nouveau profanée ! ».

Merci à Mère Marie-Augustin, Supérieure Générale des Soeurs de la FSPX, d" avoir permis à nos correspondants, Jacques et Jean-Paul Buffet, de réaliser ce reportage sur la consécration de l'église prieurale Saint-Martial. Merci aussi à M. l'abbé Bernard BUCHET, séminariste de 4° année à Ecône, pour ses belles photos.